

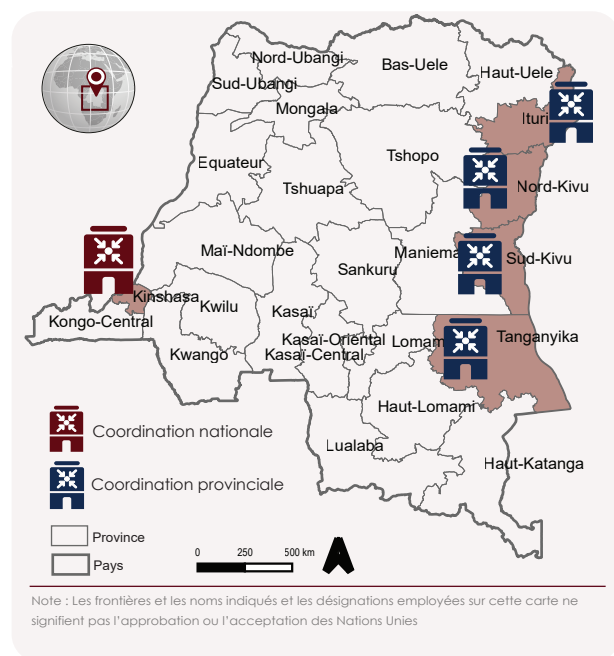
Aperçu de la situation

Le Cluster Abris a été activé en République Démocratique du Congo (RDC) le 20 janvier 2020, sous la direction de l'UNHCR, pour répondre aux besoins humanitaires croissants engendrés par les crises multiples qui touchent le pays. Ce cluster inclut également un Groupe de Travail Articles Ménagers Essentiels (GTAME), piloté par l'UNICEF, qui coordonne les interventions relatives aux AME. En 2024, selon l'OCHA, 6,4 millions de personnes sont déplacées en raison des conflits armés, principalement dans les provinces du Nord Kivu, du Sud Kivu et de l'Ituri. Parallèlement, des catastrophes naturelles, comme les inondations et leurs conséquences, affectent gravement le pays.

Les besoins essentiels des populations affectées, qu'elles soient déplacées, retournées ou membres des communautés hôtes, comprennent des abris, des articles ménagers essentiels et des kits d'hygiène menstruelle. La promiscuité, le manque d'espace sécurisé pour vivre et stocker leurs effets personnels, ainsi que l'accès limité à des installations sanitaires, augmentent leur vulnérabilité et les exposent à des risques accrus de santé et de protection, notamment les violences basées sur le genre. Le Cluster Abris et le GTAME s'efforcent de coordonner une réponse humanitaire adaptée et rapide, en collaboration avec les partenaires, pour protéger la survie et le bien-être physique et mental des populations les plus vulnérables.



Architecture de coordination du cluster Abris & AME



Le Cluster Abris & AME joue un rôle central dans la coordination de la réponse humanitaire en matière d'abris et d'articles ménagers essentiels (AME) en RDC. Il s'organise autour d'une structure collaborative impliquant des agences partenaires au niveau national et provincial.



Le leadership est assuré par le UNHCR, tandis qu'ACTED agit en tant que co-facilitateur. Le sous-groupe technique AME est dirigé par l'UNICEF, avec pour objectifs clés d'appuyer la coordination opérationnelle des interventions AME sur le terrain, d'actualiser les spécifications des kits AME, d'assurer une orientation technique pour les partenaires.



La structure du Cluster Abris et AME est complétée par des Groupes de Travail Techniques (GTT), qui répondent à des besoins spécifiques tels que l'intégration des considérations environnementales (dirigé par UNHCR/REACH) et la révision des options d'abris d'urgence (dirigé par UNHCR/AIDES).

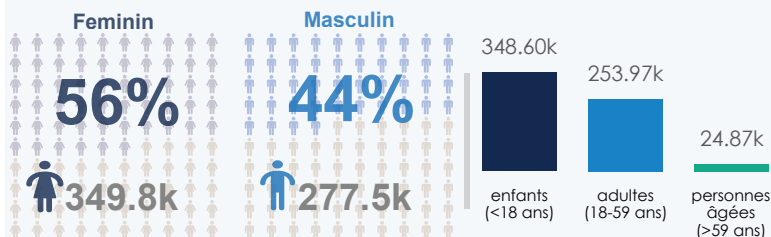


Un Comité d'Orientation Stratégique (COS), composé de membres comme UNHCR, UNICEF, et diverses ONG, fournit des conseils stratégiques pour aligner les interventions sur les priorités sectorielles.

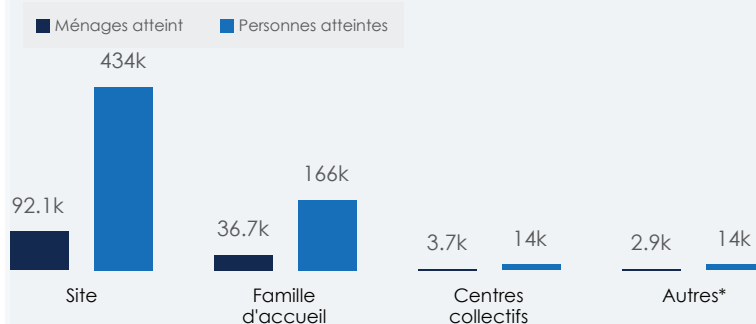
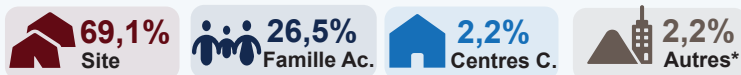
Aperçu des activités de coordination



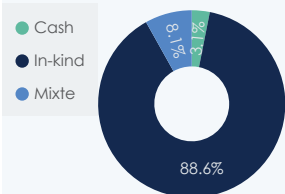
Réalisations Abris



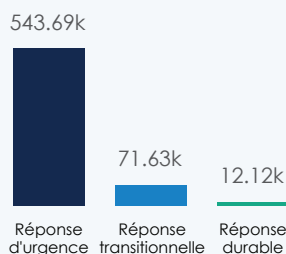
Ménages et de personnes atteintes par type de localisation



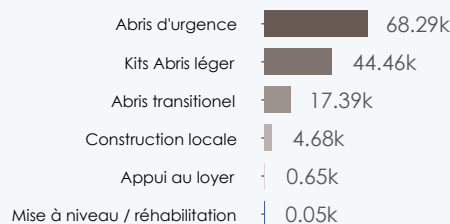
Atteints par modalité d'intervention



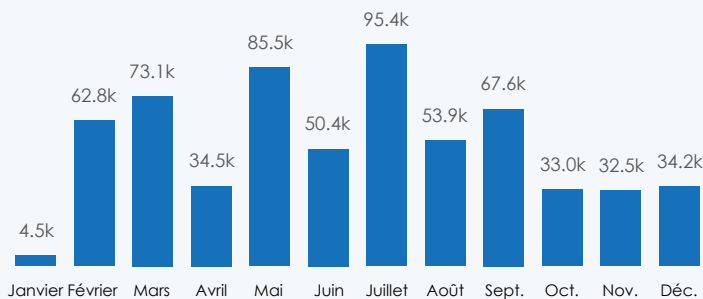
Atteints par type de réponse



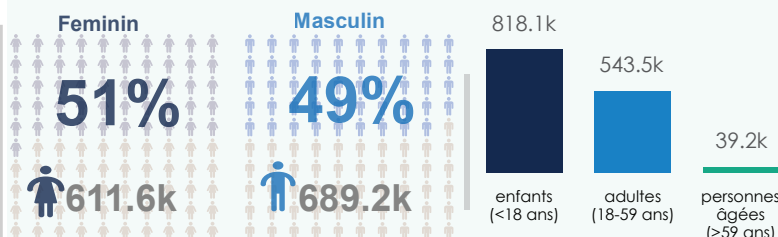
Atteints par type d'intervention



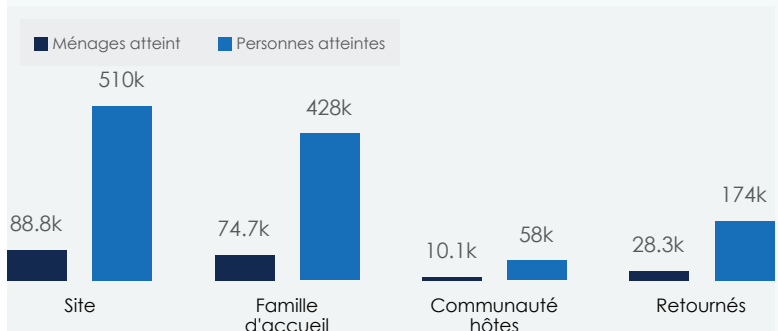
Atteintes par mois depuis janvier 2024



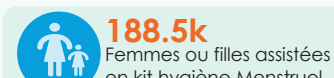
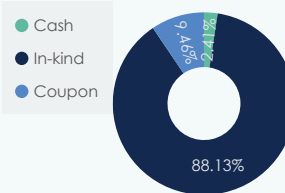
Réalisations AME



Ménages et de personnes atteintes par type de localisation



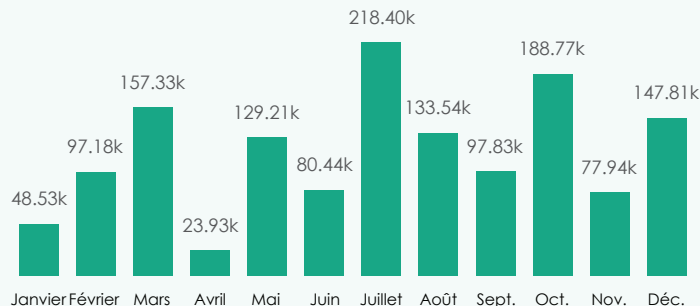
Atteints par modalité d'intervention



Nombre d'interventions



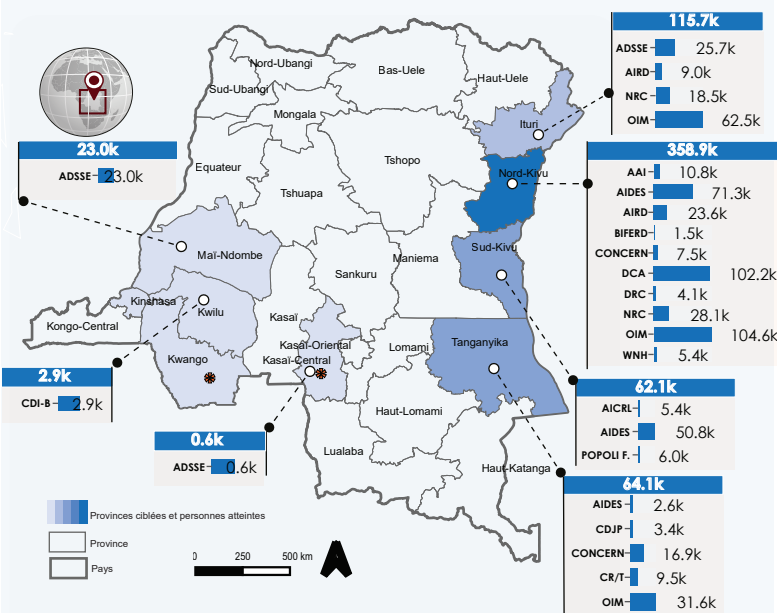
Atteintes par mois depuis janvier 2024



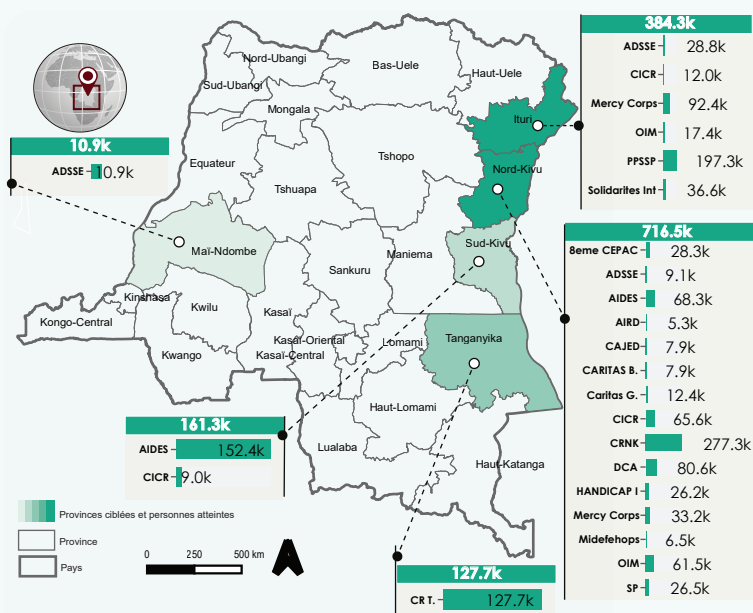
Les réalisations en Abris et AME témoignent d'un impact notable : 627 400 personnes ont été assistées pour les Abris (70 % des besoins) et 1,4 million pour les AME (75 % des besoins), avec des financements reçus à hauteur de 56 % pour les Abris et 82 % pour les AME.

Les interventions, réparties sur les sites, les familles d'accueil et les retours, ont inclus des distributions en espèces, en nature et mixtes.

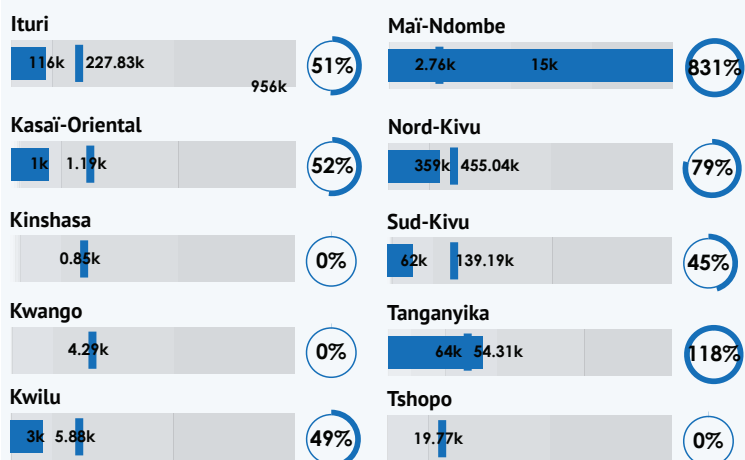
Personnes atteintes par province et par partenaire



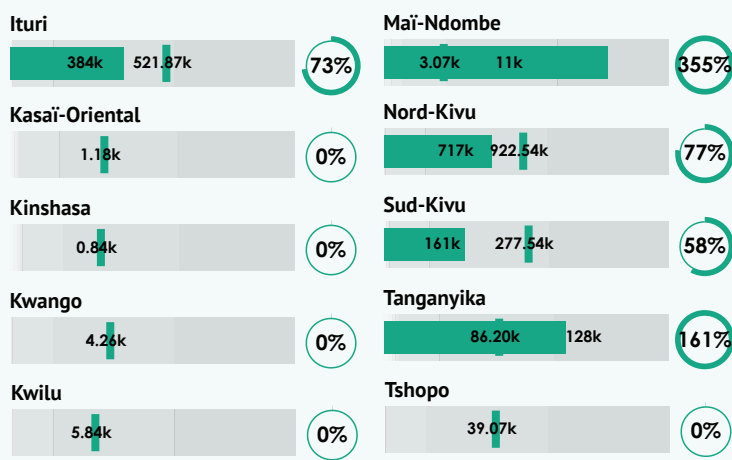
Personnes atteintes par province et par partenaire



Personnes atteintes selon la cible, par province en Abris



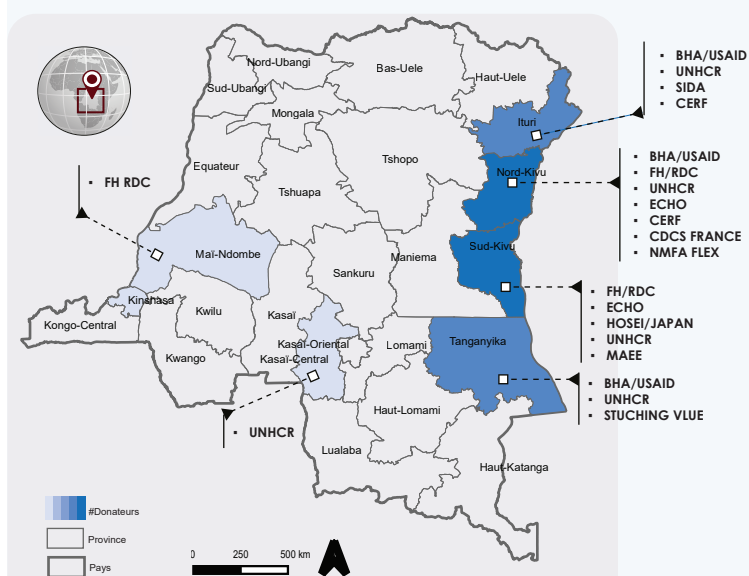
Personnes atteintes selon la cible, par province en AME



Certaines provinces, comme Kinshasa, Kwango et Tshopo, n'ont reçu aucune assistance en abris (0% d'atteinte). À l'inverse, Maï-Ndombe a largement dépassé son objectif avec 831%, et Tanganyika a atteint 118%.

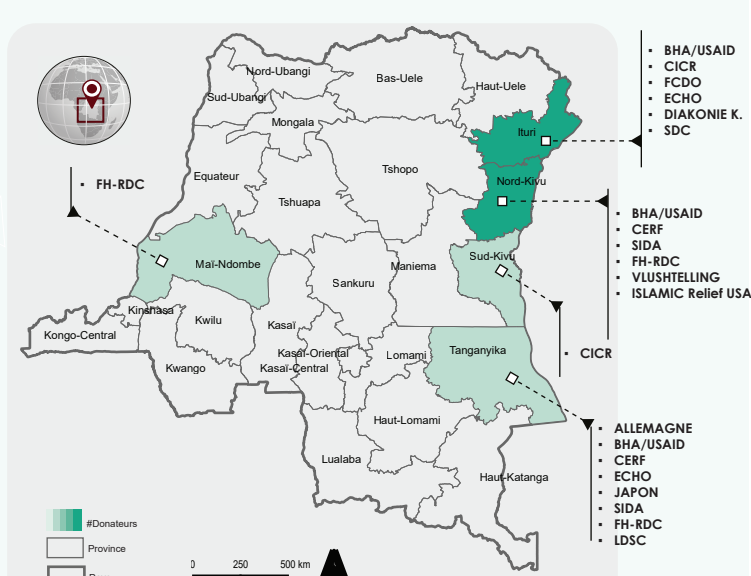
Les provinces Kasai-Oriental, Kinshasa, Kwango, et Tshopo n'ont bénéficié d'aucune assistance en AME (0% d'atteinte). Maï-Ndombe a dépassé son objectif avec 355%, et Tanganyika a atteint 161%.

Bailleurs de fonds soutenant la réponse Abris



Note : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte ne signifient pas l'approbation ou l'acceptation des Nations Unies

Bailleurs de fonds soutenant la réponse AME



Note : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte ne signifient pas l'approbation ou l'acceptation des Nations Unies

Defis de la réponse et conséquences des Gaps remontés

Défis

	Difficultés logistiques pour l'acheminement des matériaux de construction et des articles AME dans les zones d'intervention (Ituri, Sud-Kivu, Tanganyika)		Ressources financières limitées et insuffisantes pour couvrir les besoins en abris et AME, notamment dans les zones enclavées, en conflit ou touchées par des catastrophes naturelles (Ituri, Sud-Kivu, Tanganyika, Mai-Ndombe, Kwilu, Kwango)
	Litiges fonciers et rivalités pour l'accès aux terres et aux ressources naturelles (Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu)		Coordination limitée entre les acteurs humanitaires, autorités locales et acteurs de développement (Ituri, Mai-Ndombe, Kwilu, Kwango)
	Surpopulation des déplacés, promiscuité dans les sites et pression accrue sur les infrastructures et ressources locales (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika)		Déplacements cycliques de familles et instabilité prolongée des populations déplacées (Tanganyika, Nord-Kivu)

Conséquences

	Prolifération des abris de fortune, exposant les familles aux intempéries (Ituri, Mai-Ndombe, Kwilu, Kwango)		Exposition accrue aux risques sanitaires, de protection et propagation des maladies transmissibles (Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika)
	Dégradation des relations entre déplacés et communautés hôtes, notamment à cause des conflits fonciers (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika)		Pression croissante sur les infrastructures locales et ressources naturelles (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika, Mai-Ndombe, Kwilu, Kwango)
	Vulnérabilité accrue des femmes et des enfants face aux violences et aux conditions précaires (Ituri, Nord-Kivu)		

Réalisation des partenaires



Construction d'abris réalisée par ADSSE avec le financement du Fonds Humanitaire, dans le cadre de la réponse humanitaire dans les zones de santé de Komanda et Rethy,



Constructions d'abris réalisées par le HCR et ses partenaires dans un camp de déplacés, dans le cadre de la réponse d'urgence à la crise humanitaire à l'est de la RDC, dans la province du Nord-Kivu.



Distribution de kits AME par l'UNICEF et son partenaire, la Croix-Rouge, sur le site des personnes déplacées de Mabanga-Buhimba, près de Goma, dans la province du Nord-Kivu.

